

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-trois février à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de LES OMERGUES, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Alain COSTE, Maire.

Présents : Mesdames BOUCHET Françoise, COSTE Sylvie, KATSAOUNIS Carole et Messieurs COSTE Alain, BUCHER Lionel, CHESNEAU Benjamin, DE BRUYNE Vincent, FOLCHER Max et KATSAOUNIS Bruce.

Absents excusés : Monsieur TASSIN Michel.

Secrétaire de séance : Monsieur CHESNEAU Benjamin

Convocation du 13/02/2023

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents : 9

OBJET : DELIBERATION POUR RECUPERATION DES BACS GRIS DE LA CCJLVD PAR LA COMMUNE

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que l'ensemble des bacs gris qui permettent actuellement la collecte des OMR par la CCJLVD via son prestataire Alpes Nettoyage va être récupéré par une entreprise après la dernière collecte sur la base de ce fonctionnement.

Monsieur le Maire explique que la CCJLVD doit payer l'entreprise pour récupérer ces bacs.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de conserver 4 des bacs gris sur la commune, et de les stocker sur un espace municipal ou privé avec convention, non pas pour les utiliser à des fins de collecte des OMR, mais pour anticiper d'éventuels besoins pratiques formulés, par exemple, par des associations de la Commune.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune dispose actuellement de 4 bacs gris.

Après avoir entendu et délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Décide de conserver 4 bacs gris et de les stocker dans un espace clos.**
- **Autorise Monsieur le Maire à faire les démarches auprès de la CCJLVD afin de régler les formalités administratives de cette opération.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, LES OMERGUES le 27 février 2023,

Le Maire,

Alain COSTE



Le secrétaire
Benjamin CHESNEAU

